

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 JUIN 2013 A ANTIBES

### Compte Rendu

Nombre de clubs présents : 79 sur 110

Nombre de voix : 324 sur 411

Ouverture de l'Assemblée Générale à 15 heures 00.

### PRÉSENTATION DES PERSONNALITÉS

M. Pierre CAMBREAL, Vice Président Délégué du Comité Régional Olympique et Sportif Côte d'Azur

M. Jacques SAUVADET, Membre du Comité Directeur de la Fédération Française de Tennis de Table

### RAPPORT MORAL

M. Thierry ALBERTIN, Président de la Ligue, présente son rapport moral.

↳ Le rapport est voté à l'unanimité.

### PRÉSENTATION ET VOTE DES TARIFS ET BUDGET PRÉVISIONNEL PAR DIDIER SANDRINI

M. SANDRINI annonce une augmentation de 2 % des tarifs (base de l'inflation vu sur France-inflation.com)

- *Question du délégué du club de MARTIGUES : à quoi correspond l'amende de 16 € aux interclubs ?*

Cette amende correspond à l'absence de l'équipe

- *Question du délégué du club de TOULON LA SEYNE : En cas d'absence de JA du club, doit-on trouver nous même un joker ?*

M. Antoine PIETRI, responsable de la commission arbitrage, répond qu'il faut le prévenir et qu'il se chargera de trouver le remplaçant.

- *Question du délégué du club de SIX FOURS : l'amende n'est affligée que si le club a été désigné ?*

M. Antoine PIETRI répond que oui naturellement.

- *Question du délégué du club de CHATEAUNEUF LA MEDE : Cette amende n'est valable que pour toutes les divisions ?*

M. Antoine PIETRI répond non, seulement pour le juge arbitre neutre en PN1 et PN2

- *Question du délégué du club de MARTIGUES : Inflation sur l'année a été de 0.8 % et non 2 %*

M. Didier SANDRINI répond que non, 2 % sur la base de son site.

- *Question du délégué du club de LE CANNET CA : pourquoi appliquer l'inflation chaque année plutôt qu'une plus grosse augmentation tous les 2 ou 3 ans ?*

M. Didier SANDRINI répondu que le pot commun sert pour le fonctionnement de la ligue ainsi que les différents achats.

M. Pierre CAMBREAL intervient en précisant que les institutions ont tendance à se désengager des subventions. Le Comité National Olympique et Sportif préconise de se tourner vers le secteur économique sous forme de convention avec les entreprises.

Pour l'augmentation du tarif des licences, il précise que c'est en France que le tarif des licences est le plus bas par rapport aux autres pays européens.

Vote des tarifs :

1 abstention : MARTIGUES SLC (3 voix)

↳ Les tarifs sont adoptés à la majorité avec 321 voix

Présentation du budget par Didier SANDRINI.

- *Question du délégué du club de MARTIGUES SLC : Si l'on fait un comparatif, l'écart sur le poste licences est énorme par rapport au budget de la saison dernière.*

M. Didier SANDRINI répond que la saison dernière il avait fait une estimation et que cette saison, il a fait un calcul le plus précis et sincère possible.

- *Question du délégué du club de TOULON LA SEYNE : à quoi correspondent les frais administratifs de 30000 € ?*

M. Didier SANDRINI répond qu'il s'agit là de la location du siège, des dépenses de vie de la Ligue ainsi que les déplacements des membres du comité directeur.

Vote du budget :

↳ Le budget est adopté à l'unanimité.

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 JUIN 2012

Aucune remarque

↳ Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

## PRÉSENTATION DES CANDIDATS AU COMITÉ DIRECTEUR

Trois places sont vacantes.

Les candidats se présentent dans l'ordre de la liste : Etienne RAOUL, Jean CANICIO et Rosine DEWARLINCOURT

Nikita IONNIKOFF et Michel VASSALLO étant les JA de la compétition des inter comités qui se déroule dans le gymnase à côté, Gérald MARTIN étant capitaine d'une équipe, le président de la Ligue les présente.

## DÉSIGNATION DU BUREAU DE VOTE

Se proposent :

- Claudy GIMENEZ (AMSL FREJUS), Isabelle WEGEL (AUBAGNE TT), Thierry LEVEAU (TT SIX FOURS), Serge MEYER (GAP HA)

Pendant le dépouillement, le Président remet les récompenses aux clubs et jeunes ayant eu des résultats (annexe 2).

Sur 315 bulletins déposés : 301 exprimés et 14 bulletins nuls

**Candidats élus** :

1.	DEWARLINCOURT Rosine	218 voix
2.	RAOUL Etienne	194 voix
3.	MARTIN Gérald	160 voix

**Candidats non élus** :

4.	IONNIKOFF Nikita	154 voix
5.	VASSALO Michel	116 voix
6.	CANICIO Jean	57 voix

## COMPTE RENDU DU CONSEILLER TECHNIQUE

Eric LABRUNE présente son rapport sous forme d'un diaporama.

## RÉPONSE AUX QUESTIONS ÉCRITES

**La plupart des questions ont déjà eu des réponses lors de l'Assemblée.**

- *Présidente du Club de MARTIGUES SLC : A quoi correspond la provision pour risque de 2132 € ?*

Didier SANDRINI répond qu'elle correspond aux dépenses exceptionnelles qu'il pourrait y avoir.

- *Présidente du club de MARTIGUES SLC : Pourquoi la date de l'AG n'a-t-elle pas été publiée 2 mois avant, comme prévu par les statuts ?*

Thierry ALBERTIN répond que dans les statuts, les délais ne sont pas indiqués.

***Fin de l'Assemblée générale à 18 heures, suivi du pot de l'amitié.***